

Extrait du mémoire en réponse l'étude d'impact page 29

5.2.2 Enjeux énergétiques et climatiques

Les scénarios d'approvisionnement étudiés dans le cadre de l'étude de faisabilité n'apparaissent traduits concrètement dans le projet d'aménagement. L'Autorité environnementale recommande que l'étude d'impact précise le choix du maître d'ouvrage en matière d'approvisionnement énergétique.

Comme précisé au chapitre 4.5.5.2 de l'étude d'impact (page 227), les dispositions énergétiques et les réglementations thermiques évoluant rapidement, il est difficile pour la maîtrise d'ouvrage de se positionner sur les solutions qui seront finalement retenues. Toutes les solutions énergétiques seront toutefois étudiées de manière précise dans le cadre de chaque projet de construction afin de prendre en compte la meilleure solution technico-économique possible.

Néanmoins, en l'état actuel de l'avancement des projets, il est envisagé un mix énergétique gaz (chaudière gaz individuelle) / pompes à chaleur individuelles / solaire (thermique ou photovoltaïque selon les constructions, notamment sur les maisons individuelles).

S'agissant du réseau de chaleur urbain, celui-ci étant déjà l'objet de projets d'extension de grande ampleur, il est nécessaire de démontrer que le potentiel résiduel de chaleur fatale est suffisant pour approvisionner le nouveau quartier. S'agissant du projet de chaufferie bois, ses impacts éventuels sur la qualité de l'air devraient être intégrés à l'analyse des incidences du projet.

Eneriance, société dédiée à l'exploitation du réseau de chauffage urbain de l'IUOM, nous a indiqué, lors de nos contacts avec eux, que l'incinérateur et son réseau de chaleur sont en capacité de permettre le raccordement du projet. A ce stade du projet, cette filière énergétique n'est pas priorisée, le coût global de cette option n'étant pas nettement favorable pour les futurs acquéreurs et représentant un coût d'investissement important.

Extrait Etude d'impact annexes page 296

Le tableau suivant résume les principales caractéristiques de chaque scénario énergétique envisagé dans le cadre du projet :

Solution	Investissement	Faisabilité	Gain énergétique	Retour sur investissement
Réseau de chaleur SETMI	++	+++	++	+++
Solaire photovoltaïque	++	++	+++	++
Solaire thermique	++	+++	++	+
Pompe à chaleur – Géothermie	++	?	++	-
Chaufferie bois	+++	++	+	++

Figure 43 : Synthèse des caractéristiques des différents scénarios énergétiques étudiés dans le cadre du projet d'aménagement

8 CONCLUSION

Au vu des ressources disponibles sur le site, il apparaît l'opportunité de raccordement au réseau de chaleur de l'UIOM du Mirail. En effet, le réseau est situé à proximité du site, le potentiel de production d'énergie du réseau est amené à croître, car lié à la production d'ordures ménagères de la région toulousaine. Le retour sur investissement serait immédiat.

En parallèle, il est aussi possible de s'orienter vers la mise en place de panneaux photovoltaïques dont la rentabilité serait amortie sur un peu plus d'une dizaine d'années, et qui reste entièrement compatible avec un raccordement au réseau de chaleur.

La solution d'une chaufferie bois ou de chaudières bois individuelles est également intéressante, à condition de bien prendre en compte les infrastructures nécessaires pour l'acheminement et le stockage de la matière première.

Les dispositions énergétiques et les réglementations thermiques évoluant rapidement et la temporalité du projet étant à 5 ans, il est compliqué pour la maîtrise d'ouvrage du présent projet de se positionner sur les solutions thermiques et énergétiques qui seront finalement retenues. Néanmoins, l'ensemble des préconisations émises dans le cadre de cette étude devront faire l'objet d'études de faisabilité plus poussées afin de compléter cette analyse, et développer sur le projet NXP une stratégie énergétique globale visant l'utilisation maximale d'énergies renouvelables.

Observations :

- Le raccordement au réseau de chaleur nous paraît le plus évident et le plus approprié étant donné la proximité quasi immédiate du réseau de chaleur du mirail. De plus le retour sur investissement est très bon comme mentionné dans le tableau ci-dessus.
On ne peut qu'être surpris de constater que les quartiers de Montaudran et de la Cartoucherie soient raccordés à ce réseau de chaleur alors qu'ils sont distants de plusieurs kilomètres, et que le projet de Vinci n'envisage cette option que timidement et sous réserve d'une décision de la mairie.
- Par ailleurs l'installation de générateurs d'électricité photovoltaïque connectés au réseau Enedis, sur le toit des maisons et des bâtiments - logements collectifs et commerciaux- nous paraît complètement adapté et cohérent avec le fort potentiel en énergie solaire disponible (page 277).

La commune de Toulouse présente une moyenne d'ensoleillement d'environ 2000 heures par an. Le gisement solaire est estimé entre 1350 et 1490 kWh/m²/an.

La commune de Toulouse présente une moyenne d'ensoleillement d'environ 2000 heures par an. Le gisement solaire est estimé entre 1350 et 1490 kWh/m²/an.